

FACILITER L'ACCÈS AUX PÂTURES

Objectif

Faciliter l'accès aux pâtures pour les vaches laitières.

→ Contexte 1

Description

L'éleveur enquêté a investi en 2013 dans la construction d'un boviduc afin d'avoir accès à 15 ha de prairies supplémentaires. Il est passé d'une surface accessible de 30 à 45 ha, grâce à un passage sous la route départementale qui l'en séparait. Ainsi, les vaches peuvent avoir accès à la pâture 11 mois sur 12.

Avant la création du boviduc, « il faut bien analyser la géographie de la zone sur laquelle il sera construit et éviter les zones de creux par exemple, où l'eau aura plus tendance à s'accumuler et à dégrader la structure ou son accès dans le temps ». Un sondage préalable du sol de chaque côté de la route aide à s'assurer qu'il n'y a pas de zone rocheuse gênante pour le terrassement ou de nappe à proximité. Une analyse du type de sol entourant le passage permet de connaître sa tendance pédologique : une terre argileuse au sol retiendra l'humidité et sera moins stable alors qu'une zone sableuse sera plus drainante. « Il faut aussi prévoir un système d'évacuation des eaux » si la zone est sujette à la submersion, à l'aide d'un puits, de systèmes de caillebotis ou de drainage ou encore d'une pompe de relevage afin d'éviter l'accumulation d'eau en période hivernale et de faciliter l'entretien. Le boviduc est composé de 6 modules en carré de béton de 2 mètres sur 2, avec armature métallique. La route a été coupée 10 jours pour l'installation. Tout un arsenal mécanique a dû être mobilisé : une grue de levage pour pouvoir déplacer les modules de 9 tonnes chacun, des pelleteuses, cylindrés et bulldozers. La totalité du chantier lui a coûté 40 000€, plus 3 000€ de pompe à eau. Il a du tout investir de lui-même malgré ses sollicitations pour des aides. Cet investissement lui permet depuis sa création et pour les 30 prochaines années à venir au moins, de ne plus utiliser sa bétailière et de diminuer ses frais de mécanisation et de main d'œuvre : pas d'affouragement à l'auto chargeuse, moins de passage d'épandeur. « C'est surtout plus de confort de travail, ce sont les vaches qui font le boulot ». « Par rapport à ces engins, le boviduc n'est pas un outil qui va se dégrader dans le temps et perdre de sa valeur ». Son amortissement se fait sur le long terme.



Source : Réseau des CIVAM normands - Augmenter sa surface accessible au pâturage grâce au boviduc... (civam-normands.org)

Contexte de mise en œuvre

L'élevage se situe dans le bocage ornais. L'éleveur, installé en 2012, exploite actuellement 90 ha de prairies en entreprise individuelle. Il bénéficie de l'aide d'un salarié à temps partiel (20 %). L'exploitation est composée d'un atelier d'une cinquantaine de vaches laitières conduites en agriculture biologique. Le troupeau laitier est de vaches croisées avec différentes races : Rouge Suédoise, Montbéliarde, Jersiaise, Normande, Prim' Holstein. Les veaux mâles ou surnuméraires sont valorisés en veau rosé ou bœuf sur l'exploitation.

L'éleveur a pour objectif de maximiser la valeur ajoutée de ses productions. Pour cela, il réduit les charges au strict minimum et privilégie une production de qualité à la quantité. Cela lui permet de se dégager du revenu et d'avoir des horaires de travail acceptables, puisqu'il travaille en moyenne sur l'année 35h par semaine. Il s'est inspiré des systèmes économes et pâturants en vèlage groupés de printemps de Nouvelle – Zélande pour conduire son élevage.

→ Contexte 2

Description

Les éleveurs enquêtés ont investi en 2022 dans la construction d'un boviduc, pour rejoindre plus facilement 40 ha de terres situées de l'autre côté de la route. Cela faisait plus de 20 ans que les exploitants traversaient cette route chaque jour, mais ils ont eu quelques frayeurs. En plus de sécuriser l'accès au pâturage, les vaches peuvent rejoindre directement leur parcelle après la traite, sans attendre que toutes les vaches soient traitées. Le département a pris en charge une partie du coût de l'investissement, les exploitants ont eu à leur charge 50 000 € pour financer ce boviduc.

Les exploitants ont également réalisé des chemins bétonnés (5 cm de béton) et ont installé un réseau d'eau pour desservir chacune des 36 parcelles. De grands bacs ont ainsi été disposés sur chacune de ces parcelles.

Enfin, des haies ont été implantées en bordure des parcelles.



Contexte de mise en œuvre

L'élevage se situe en Mayenne. Sur cette exploitation familiale, les deux enfants s'installeront avec leurs parents au début de l'année 2023. Ainsi, 4 exploitants travailleront sur cette exploitation composée de 100 ha de prairies et d'un atelier de 120 vaches laitières de race Normande et Kiwi, conduit en agriculture biologique. Les veaux mâles et surnuméraires sont croisés Angus et valorisés en bœufs ou génisses de viande, élevés à l'herbe.

Les éleveurs ont pour objectif de maximiser la valeur ajoutée de leurs productions. Pour cela, ils réduisent les charges au strict minimum et privilégie une production de qualité à la quantité. Cela leur permettra de se dégager du revenu et d'avoir des horaires de travail acceptables, en moyenne 35h par semaine sur l'année.

L'un des fils, consultant en pâturage, s'est inspiré des systèmes économes et pâturants en vèlage groupés de printemps de Nouvelle – Zélande pour conduire l'élevage familiale et passer progressivement d'un système conventionnelle à un système laitier herbager durable.

Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations récoltées auprès des élevages visités.